

(Les Faveurs de la Turbah de l'Imam al-Hussein (Psl)

<"xml encoding="UTF-8?">

Les Faveurs de la Turbah de l'Imam al-Hussein (Psl)

Nous avons de nombreux propos rapportés qui disent que la turbah (argile) de l'Imam al-Hussein (Psl) est une guérison pour toute maladie et pour tout mal sauf pour la mort, qu'elle est une protection contre toute épreuve et qu'elle rassure contre toute peur.

Et les hadiths dans ce domaine ont été transmis de façon répétée. Les miracles qui ont apparu de cette sainte turbah sont plus nombreux que ce que l'on peut évoquer.

Voici par exemple l'histoire de Na'amat-Allah al-Jaza'iri :

Il s'était beaucoup fatigué pour arriver au savoir et avait supporté beaucoup de difficultés et de peines. Pendant qu'il était en train d'étudier, il n'avait pas assez d'argent pour avoir une lampe, aussi profitait-il de la lumière de la lune pour ses lectures nocturnes. Il avait multiplié ses lectures à la lumière de la lune, ainsi que ses écrits au point que sa vue baissa. Aussi se mit-il de la sainte argile d'al-Hussein (Psl) sur les yeux ainsi que de celle des nobles sanctuaires des Imam (Psl) en Iraq. Sa vue se renforça grâce à leur bénédiction.

(al-Fawa'id ar-Radayyah fi tarajim al-Ulama al-Imamiyyah)

Hadith rapporté de Abdallah fils d'Abu Ya'qub :

Je disais à l'Imam as-Sadeq (Psl) : « une personne prend de l'argile de la tombe d'al-Hussein (Psl) et en tire profit. Et une autre personne en prend et n'en tire aucun profit. » Il répondit : « Non ! Par Dieu ! Personne n'en prend et voit que Dieu va lui en faire profiter que Dieu ne lui en fait effectivement profiter ! »

Il est rapporté que si l'un d'entre vous prend de la turbah, alors qu'il la prenne du bout des doigts de la taille d'un pois chiche, qu'il l'embrasse, la pose sur les yeux, la passe sur tout son corps et dise :
« Mon Dieu, par le droit de cette turbah, par le droit de celui qui y a pris place et y réside, par le

droit de son grand-père, de son père, de sa mère, de son frère et des Imams de sa descendance, par le droit des Anges qui tournent autour de lui, rends-la un remède contre tout mal, une guérison de toute maladie, un salut contre toute déchéance, une protection contre ce
que je crains et dont je me méfie »

Ensuite l'utiliser

Il est également rapporté que si tu manges un peu de la turbah ou si tu en donnes à manger à
quelqu'un, tu dis :

« Par le Nom de Dieu, par Dieu, mon Dieu, rends-la une ressource étendue, un savoir utile, une guérison de tout mal car tu es Puissant sur toute chose ! »

Il est également recommandé de fabriquer des chapelets avec la turbah pour être utilisés pour les évocations ou tout simplement pour être mis entre les mains sans évocation.

Cela aussi a beaucoup de faveurs et parmi elle, est que le chapelet glorifie Dieu dans les mains de son propriétaire sans que ce dernier ne Le glorifie. Et il est connu que cette glorification est considérée selon un sens particulier autre que les glorifications que chaque chose glorifie, comme Dieu Très-Elevé dit : « Il n'y a rien qui ne célèbre Ses Louanges mais vous ne comprenez pas leurs langues. » (44/17). La glorification qui est mentionnée dans ce propos rapporté est une glorification particulière de la turbah du Maître des Martyrs.

Propos rapporté considéré de l'Imam as-Sadeq (Psl) :

" Il est inscrit pour chaque demande de pardon égrenée sur un chapelet en turbah d'al-al-Hussein, 70 demandes de pardon. Et à la personne qui tient le chapelet dans main sans glorifier Dieu avec, il est inscrit pour chaque grain 7 glorifications "

Quand il se rendit en Iraq, des gens vinrent a lui et lui demandèrent : « nous avons su que la turbah d'al-Hussein (Psl) est une guérison de tout mal. Est-ce qu'il y a aussi une assurance contre toute peur ? » Il répondit : « Oui ! Celui qui veut que la turbah soit une protection contre toute peur, alors qu'il prenne le chapelet en turbah dans la main et qu'il dise 3 fois :

« Je me suis levé ce matin, mon Dieu, m'accrochant à Tes rênes et cherchant protection auprès de Ton entourage invincible qui n'a pas d'égal en force ni en puissance, contre le mal de

tout arbitraire et toute adversité, de ceux que Tu as créés et de tout ce que tu as créé de Tes créatures silencieuses ou parlantes, dans un abri de toute chose effrayante, par un vêtement, une longue cote de mailles protectrice, qui est l'allégeance aux gens de la maison de Ton Prophète Mohammed (que Dieu prie sur lui et sur sa famille), me protégeant de toute personne me voulant du mal par un mur protecteur qui est la sincérité dans la reconnaissance de leur droit et la saisie de l'ensemble de leurs cordes, ayant la certitude que le droit est pour eux, avec eux, d'eux, en eux et par eux. Je m'allie à ceux qui leur ont prêté allégeance, je suis hostile à ceux qui leur sont hostiles et évite ceux qui les évitent. Alors, prie sur Mohammed et sur la famille de Mohammed et protège-moi, mon Dieu, par eux de tout mal dont je me prémunis, ô Très Grandiose. J'isole les ennemis loin de moi par le Créateur des cieux et de la terre qui dit « Nous avons placé une barrière devant eux et une barrière derrière eux. Nous les avons enveloppés de toutes parts, alors ils ne voient rien » (9/36)

Puis, qu'il embrasse le chapelet, s'en frotte les yeux et qu'il dise :

« Mon Dieu, je Te demande par le droit de cette turbah bénie, par le droit de son Maître, par le droit de son Aïeul ; par le droit de son Père, par le droit de sa Mère, par le droit de son Frère, par le droit des Descendants purs, de la rendre une guérison contre toute maladie, une sécurité contre toute peur et une protection contre tout mal »

Celui qui fait ça sera sous la protection de Dieu pendant la journée s'il le fait le matin, ou pendant la nuit s'il le fait le soir.

Tiré de Mafatih Al-Jinân

Les Clés du Paradis

Traduction Française

Le cheikh se dénommant Mohammed An-nu'mân Al Harithy, surnommé cheikh Al Mufid rapporte dans son livre « La visite » qu'Abou Abdallah (Psl) a dit : « La terre de la tombe d'al-Hussein est un remède pour tout mal, c'est le grand remède ».

Abdallah fils de Ya'coub a dit : « Immunisez vos enfants par la terre d'al-Hussein » et il ajoute : « On expédia à Abi al-Hassan ar-Ridâ un morceau de vêtements venant de Khorasan avec de la terre. On questionna le porteur au sujet de cette terre. Il répondit : c'est de la terre de la

tombe d'al-Hussein. Ainsi, il n'expédiait aucune chose sans lui adjoindre de la terre et il disait :

Cela constitue une garantie par ordre d'Allah le Très-Haut »

Il est rapporté que quelqu'un questionna as-Sadeq (Psl) sur le fait de prendre de la terre d'al-Hussein. As-Sadeq (Psl) lui répondit : « Lorsque tu prends de cette terre dis : Seigneur ! Je t'implore par l'ange qui l'a recueillie, par le prophète qui l'a gardée et par le mandaté qui s'est incorporé en elle, que Tu répandes tes Bénédictions sur Mohammed et sur sa famille et qu'elle soit un remède contre tout mal, une assurance contre toute peur et une protection contre tout malheur »

Abou Abdallah fut interrogé au sujet de l'utilisation des deux terres prélevées sur les tombes de Hamzah et d'al-Hussein et de l'excellence de l'une par rapport à l'autre. Il dit : « Le rosaire de la terre d'al-Hussein glorifie le Seigneur dans la main de l'utilisateur sans que ce dernier glorifie [1] »

[1] « Kitâb al-mazâr » cheikh Al-Mufid p. 125